



## Extrait du procès verbal de la séance de l'appel d'offres N°02/2020/SC

Ayant pour objet l'organisation de la 23ème édition du Séjour Culturel des enfants Marocains (garçons et filles) résidant à l'étranger, au centre d'accueil de Kenitra, pour quatre périodes par groupe de 150 participants par période (Eté 2020).

- Maître d'ouvrage : **Fondation Hassan II pour les Marocains Résident à l'Etranger**
- Date d'ouverture des plis : **10 mars 2020 à 11 heures**
- Sites électroniques de publication: les portails des marchés publics et de la Fondation
- Liste des concurrents :
  1. L'Atelier du voyage ;
  2. Modern Travel Agency ;
  3. Triomphe Travel.

### 1- Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et additifs :

- L'Atelier du voyage ;
- Triomphe Travel.

### 2- Liste du concurrent admissible :

- Modern Travel Agency

### 3- Montant de l'acte d'engagement du soumissionnaire :

Concurrent	Montant de l'acte d'engagement
Modern Travel Agency	6.516.176,80 DHS TTC

### 4- Concurrent retenu :

L'agence de voyage Modern Travel Agency pour un montant TTC de l'ordre de **6.516.176,80 DHS**.

5- Justification du choix de l'attributaire : La commission a retenu l'offre financière la plus avantageuse à l'issue de l'examen des dossiers administratif et additif de chaque concurrent sous réserve de l'application des dispositions des articles 40 et 41 du décret n°612- 349 relatif aux marchés publics et de l'application de l'article 15 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

### 6- Date d'achèvement des travaux de la commission : 24/03/2020

Le Secrétaire Général  
de la Fondation Hassan II  
pour les Marocains Résident  
à l'Étranger

Abderrahmane ZAHI